

LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE

CHANSONNETTE



Au Ministère est un bureau
Où peinent quatre z'employés.
Ils arrivent en grand chapeau
Sous de gros dossiers tout ployés.

Le premier d'eux n'a rien à faire,
Naturel-ment il ne fait rien,
Le se-cond s'occu-p' d'a même affaire,
Paraît qu'il s'en acquitt' fort bien.

Le troisièm', lui, attend qu'on sorte,
Ca n'fatig' pas beaucoup l'papier,
L' dernier attend qu'on lui apporte
C' que font les autr' pour le classer.

Quand c'est l'heur' de fermer l'bureau,
Ensemble les quat' z'employés
S'en vont avec leur grand chapeau,
Sous leurs dossiers toujours ployés.

NOS FLEURS CANADIENNES

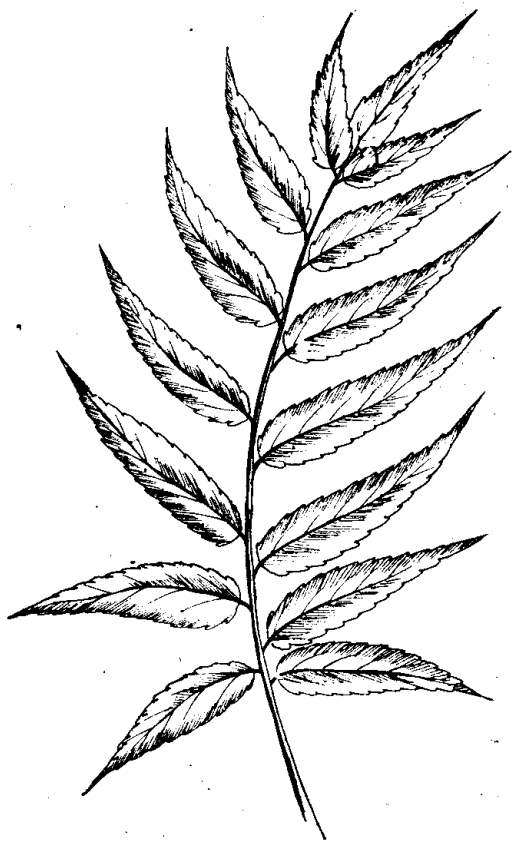
SUMAC AMARANTE OU VINAIGRIER

Le sumac amarante est un bel arbrisseau de 10 à 20 pieds qui orne fort bien les jardins. Ses fleurs écarlates sont réunies en un panicule compact qui nous est familier. Ses fruits ovoïdes sont de même couleur. Ils persistent sur le pédoncule longtemps après la chute des feuilles, quelquefois même, tout l'hiver.

Les oiseaux n'ont garde de s'en plaindre, car ils leur rendent visite et semble bien heureux de trouver ces graines.

" Aux petits des oiseaux Dieu donne la pature. "

Ce vers du poète se place ici naturellement sous ma plume, car c'est un exemple frappant de la sagesse et de la prévoyance du Créateur.



M. Acloque, naturaliste français, assure dans un récent ouvrage : " Fleurs et plantes ", que tous les sumacs sont des plantes dangereuses. Cependant, en ce pays, tout le monde a goûté d'une limonade et d'une espèce de vin que l'on fabrique avec les fruits acides et rafraîchissants de ce sumac. Le sumac glabre jouit des mêmes propriétés.

Mme Catherine P. Traill nous apprend que l'écorce de ces arbrisseaux est employée pour le tannage dans Ontario, et que leurs racines fournissent un puissant astringent et un tonique contre les fièvres intermittentes.

C'est encore d'une espèce de sumac le *Rhus vernix* qui pousse aussi en ce pays, que les Japonais tirent ce vernis connu sous le nom de laque.

Le sumac à feuilles de lentisque, fournit aussi une résine que l'on met dans le vernis.

E.-Z. MASSICOTTE.

NOTES HISTORIQUES

(Suite)

CURÉS DE SAINTE-GENEVIÈVE DE BATISCAN

XV.—Jean, Joseph-Maurice.

Du 15 octobre 1792 au 11 octobre 1802. Né à Québec, le 29 décembre 1753, fils de Maurice Jean et de Marie-Marthe Bussièrès ; ordonné le 23 septembre 1780. Avant de venir à Sainte-Genève, il fut curé de Saint-Joseph et de Sainte-Marie de la Beauce, des Ecureuils et de Contrecoeur. Il arriva à Sainte-Genève au mois d'octobre 1792, et il y resta dix ans et fut ensuite curé des Grondines et de Lotbinière ; il mourut dans cette dernière paroisse le 2 juillet 1811, à l'âge de cinquante-sept ans et six mois.

XVI.—Langlois, Pierre-Olivier.

Du 25 octobre 1802 au 1er octobre 1805. Né à Québec le 17 juin 1771, fils de Louis Langlois et de Catherine Sauvageau ; ordonné prêtre le 24 août 1798, il fut d'abord curé des Grondines. Il vint à Sainte-Genève en 1802 et fut ensuite nommé curé de l'Ange-Gardien en 1805 et du Château-Richer en 1808 ; il y mourut le 13 janvier 1827, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Pendant l'administration de M. Langlois, M. Morin, curé de Sainte-Anne de la Perade, desservit Sainte-Genève du 9 décembre 1803 au 21 février 1804.

M. Langlois étant alors absent. Il avait deux frères prêtres ; l'aîné, Charles-Antoine, est le premier trappeur canadien. C'est quand celui-ci s'en alla se faire religieux à la trappe de Kentucky, aux Etats-Unis, que M. Langlois dut s'absenter pour accompagner son frère dans un voyage aussi long ; le deuxième de ses frères, Charles-François, est mort en France, religieux dans un monastère de la ville de Laval.

XVII.—Dorval, Alexis.

Du 6 octobre 1805 au 20 août 1812. Né à Montréal, le 8 mars 1772, fils de Joseph Dorval et de Marie Anne Thomelet ; ordonné le 14 août 1796, il fut d'abord vicaire à Québec, puis curé à Saint-Nicolas et à Notre-Dame de Foye. Il fut nommé curé de Sainte-Genève en 1805 ; il y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 20 août 1812 ; il avait 41 ans. Il est inhumé à Ste-Genève.

Après la mort de M. Dorval, la paroisse de Sainte-Genève fut desservie par M. Morin, curé de Sainte-Anne de la Perade et par M. Vézina, curé de Champlain, jusqu'à la nomination de M. Lebourdais, le 5 novembre de la même année.

On ne saurait trop conseiller aux femmes de dire du bien des autres, et d'en faire dire elles-mêmes.—S. G. W. R.

CHEZ LES ÉMIGRÉS

Nous avons omis de dire que les photographies qui accompagnent l'article de M. T. Saint-Pierre sont fournies par la Maison Thibert de Worcester. Nos lecteurs voudront bien prendre note de la chose.

